

Ville de Boudry

Proclamation d'une conseillère générale suppléante

Lors de sa séance du 14 août 2024, le Conseil communal a proclamé élue Conseillère générale suppléante, **Madame Mallorie Schläppi**, proposée par le parti Socialiste, en remplacement de Monsieur Daniel Muhlematter, élu au Conseil général.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Boudry, le 15 août 2024

2024 / FO 34 du 23 août 2024 / annonce n°55335